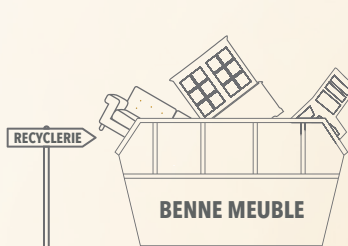


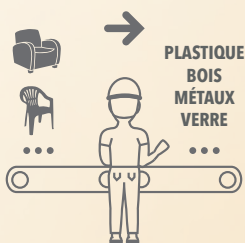
BRICOLEUR DU DIMANCHE ?



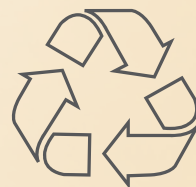
Les autres jours, apportez vos vieux meubles en **RECYCLERIE**.



Vous déposez vos meubles



Ils sont collectés et regroupés par matière par des entreprises locales.



Chaque matière est ensuite envoyée vers des filières de recyclage.

Retrouvez la recyclerie
la plus proche de chez vous
www.syvadec.fr

Quels meubles pouvez-vous déposer ?

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Une fois séparés, ils deviennent de la matière première

- Chaises de jardin en plastique ► Tuyaux
- Matelas ► Isolants
- Meubles en bois ► Panneaux de particules
- Meubles en fer ► Vélos

Notre Eco-organisme partenaire :

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



Les sièges

(chaises, canapés, fauteuils, rembourrés...)



La literie

(matelas, sommiers, cadres de lit...)



Meubles de rangement

(armoires, commodes...)



Meubles de cuisine,
Salle de bain
traditionnels et équipés
(sauf robinetterie & éviers)



Les tables

(bureaux, chevets...)



Le mobilier de jardin

(fer, plastique...)

Le SYVADEC recycle ce que vous triezy grâce à son réseau de recycleries et celles de ses collectivités membres.

Retrouvez ci-dessous la liste des recycleries équipées d'une benne meuble :

Ajaccio;
Bastia;
Bonifacio;
Calvi;
Cauro;
Cervione;
Corte;
Ersa;
Figari;
Follèli;
Ile-Rousse;
Lama;
Moca-Croce;
Piana;
Porto-Vecchio;
Prunelli-di-Fium'Orbu;
Saint-Florent;
Sainte-Lucie;
Sisco;
Ventiseri;
Vico;
Viggiannello.

LA FILIÈRE EN CHIFFRES

Le gisement de meubles est estimé à **8500t par an** en Corse. Depuis 2016, la Corse a atteint l'objectif de collecte nationale fixé par Eco mobilier à savoir : capter 45 % du gisement soit **26kg/hab/an**.

syvadec
F E M U P E R D U M A N E